

Le Marchand-Détaillant et l'Association

L'Association des Marchands-Détaillants du Canada ne date pas d'hier. Depuis de longues années elle a entrepris un travail colossal d'organisation rendu extrêmement difficile par l'étendue du terrain à couvrir et qui va de l'Atlantique au Pacifique, englobant toutes les provinces du Dominion. Des difficultés sans nombre ont surgi sur ses pas, mais n'ont pu réussir à entraver sa marche en avant. Aujourd'hui, elle est plus forte et plus puissante que jamais et dans les temps difficiles que nous traversons, elle est prête à livrer le bon combat pour la délivrance des intérêts du public et du commerçant.

L'Association a établi dans chaque province du Canada des quartiers-généraux merveilleusement outillés pour un travail précieux et productif. Chaque région possède un bureau garni d'un personnel compétent et dont l'action rayonne jusqu'aux confins des districts assignés. Une étroite collaboration s'est formée entre les membres de l'association et le public et c'est dans un sentiment de mutuelle sympathie que s'accomplit sous les auspices de cette société, le travail de défense du commerce national qui fut et sera encore le principal agent de prospérité de notre pays. Si le public a ressenti les douloureux effets de la guerre, le commerce n'en a pas été exempté non plus; les conditions ont été considérablement affectées et ceux qui luttent à la fois pour leur propre existence et pour l'essor de leur localité ont éprouvé un besoin plus pressant de s'unir étroitement pour discuter des problèmes de l'heure et aviser des moyens à prendre pour résister à la crise et prévoir l'avenir.

Il est d'ailleurs à remarquer que dans toutes les localités, petites ou grandes, le marchand-détaillant est "quelqu'un"; il est considéré comme un de ces hommes qu'on vient consulter en face d'un danger menaçant; on sait qu'il est capable d'initiative et de dévouement, qu'il est prêt à soutenir une idée, à se mettre en tête d'un mouvement et à user de son influence pour toute cause qui en vaut la peine. Dans les décisions municipales, il joue un rôle prépondérant, parce qu'il s'intéresse vivement à la chose publique. En temps d'élection on recherche ses faveurs parce qu'on sait qu'il contrôle beaucoup de votes, qu'il est écouté, qu'il raisonne sainement et qu'il voit plus large que la majorité de ses concitoyens. Sa prospérité ne dépend pas seulement de son travail personnel, elle est solidaire de la prospérité de sa commune; il n'est pas étonnant dès lors qu'il fasse souvent des petits sacrifices personnels au profit des autres. Qu'il s'agisse d'une bonne oeuvre à soutenir, d'une fête de charité à organiser, d'un fonds de secours à établir, vous le verrez presque toujours en tête des souscripteurs et payer de sa personne et de son argent pour aider, dans la mesure de ses moyens tous ceux qui le méritent.

Le marchand-détaillant crée autour de lui une atmosphère, il est le noyau d'une société qui aime sa fréquentation et la recherche, il sait faire naître de l'intérêt pour les moindres projets, il se fait l'avocat éloquent des belles causes. Et c'est parce qu'il est doué d'une véritable personnalité que son concours est un grès appoint pour aider à la solution des problèmes nationaux qui nous occupent.

Aussi est-ce avec plaisir que nous avons vu la plupart des marchands-détaillants du Canada, juger d'un commun accord que le temps était venu d'améliorer les

conditions du commerce et de soulager le public du fardeau sans cesse plus pesant du coût élevé de la vie. A peine cette idée avait-elle germé dans le cerveau de quelques-uns, qu'elle prenait corps immédiatement et se propageait comme une traînée de poudre parmi tous les marchands. L'Association des Marchands-Détaillants n'eut qu'à lancer un appel à tous ses membres pour les voir se grouper autour d'elle en vue de débrouiller la situation et d'entreprendre une action décisive pour remédier aux conditions présentes.

En entrant dans cette phase d'activité qui portera certainement ses fruits, l'association répond au désir des marchands de toutes les localités et tous les concours lui sont assurés. La période d'étude et de suggestions qui s'inaugure s'imposait, elle était désirée par le public et le commerce, et le travail qui s'effectuera contribuera beaucoup à faire cesser le malentendu qui semble régner entre le public et le marchand.

Quel est le désir véritable du marchand ? Donner satisfaction à ses clients et mettre à leur disposition tous les articles dont ils ont besoin aux plus bas prix qu'il soit possible. Le public ne comprend pas toujours ainsi la pensée du détaillant. Il lui impute souvent l'entière responsabilité du coût élevé de la vie et se laisse parfois persuader par des émissaires inconnus, qu'il est urgent de changer le système de distribution. Qu'il n'y ait pas des défauts dans le système actuel, on ne saurait le prétendre, mais de là à préconiser la suppression de ce système, il y a un abîme. En voulant le franchir nous risquerions fortement d'y choir. Ce qu'il importe dans l'état actuel des choses, c'est d'améliorer notre système de distribution, non de le changer et pour arriver à ce résultat, il faut une action concertée et énergique et c'est en quoi intervient l'Association des Marchands-Détaillants, en la personne de ses membres.

L'Association, fidèle à ses traditions, entreprend donc une nouvelle campagne d'éducation, dans un but d'intérêt public. Ce n'est pas une organisation destinée à faire des profits, non, c'est une institution qui n'a d'autre but que d'aider au bien-être des marchands et du public et de faire triompher les principes d'équité et de justice.

D'après les statuts même de l'Association des Marchands-Détaillants du Canada, chaque province a son autonomie d'organisation et édicte ses règlements locaux comme bon lui semble, fixant suivant les besoins les taux de souscription. Cette liberté d'action permet à chaque province d'entreprendre un mouvement régional effectif et de faire du bon travail, dans un effort commun et solidaire. C'est ainsi que la province d'Ontario vient de conclure un arrangement par lequel chacun des membres sera tenu régulièrement au courant du travail accompli par le bureau de Toronto dans l'intérêt commun et qu'un service de renseignements répondra directement à chaque membre sur les questions qui lui seront posées.

Cette organisation est de nature à créer un vif mouvement d'intérêt parmi les marchands-détaillants du Canada, désireux de voir leur situation s'améliorer et donne à prévoir que ceux qui ne font pas encore partie de l'association, ne tarderont pas à s'y inscrire pour profiter des avantages d'information qu'elle offre sans compter, à tous ses membres.